

## **AT EDIFIS**

*Termes de référence pour le recrutement d'une compétence pour l'évaluation à mi-parcours*

*Mai 2024*

## 1 INFORMATION GENERALES

*Intitulé de la mission*

*Evaluation à mi-parcours du projet AT EDIFIS*

*Bénéficiaire(s)*

*Agence française de développement, Expertise France*

*Pays*

*Sénégal, Mauritanie, Tchad*

*Budget estimé ou durée totale des jours prévus*

*20 000€*

## 2 PRESENTATION DU PROJET

### 2.1 Présentation du projet

<i>Nom du projet</i>	<i>Assistance Technique EDIFIS (AT EDIFIS)</i>
<i>Département Expertise France</i>	<i>Gouvernance</i>
<i>Bailleur(s)</i>	<i>Agence Française de Développement</i>
<i>Montant contrat</i>	<i>4M€</i>
<i>Date de début du projet</i>	<i>10/02/2022</i>
<i>Date de fin du projet</i>	<i>09/02/2025</i>
<i>Durée</i>	<i>36</i> Mois
<i>Zone(s) d'intervention</i>	<i>Mauritanie, Sénégal, Tchad (+ Côte d'Ivoire, Guinée à confirmer contractuellement)</i>
<i>Groupes cibles</i>	<i>Institutions publiques (Ministères, observatoires, etc.) travaillant sur l'égalité femmes-hommes Partenaires techniques et financiers travaillant sur l'égalité femmes-hommes</i>
<i>Objectif :</i>	<i>Promouvoir l'émergence et la montée en puissance des politiques publiques et projets en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les pays ciblés en mobilisant, accompagnant et coordonnant les acteurs intervenant sur cette thématique</i>
<i>Documents projets</i>	<i>Offre technique – mise à jour janvier 2023 Théorie du changement et son narratif Cadre logique révisé</i>

	<i>Rapport d'enquête quantitative – composante 1 Fiche projet de l'assistance technique</i>
<i>Marqueur genre (CAD 0, 1, 2):</i>	2

Dans le cadre de ses engagements sur le genre et en ligne avec la diplomatie féministe de la France, l'Agence française de développement (AFD) a développé le Partenariat EDIFIS, une initiative phare ciblant initialement la région du Sahel (pays du G5 Sahel et le Sénégal) et les thématiques d'éducation, de transition démographique, de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) et d'insertion socioéconomique des filles et des femmes. Le Partenariat EDIFIS a vocation à mobiliser les États et leurs partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations féministes locales, représentatives de la société civile, pour accélérer les progrès dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes (ODD 5). Innovant et multisectoriel, EDIFIS entend promouvoir une approche opérationnelle intégrée en matière d'éducation, de santé sexuelle et reproductive, et d'insertion économique.

Le projet Assistance Technique EDIFIS (AT EDIFIS) constitue le premier volet du Partenariat EDIFIS et vise à promouvoir l'émergence et la montée en puissance de politiques publiques et de projets en faveur de l'égalité femmes-hommes dans ses pays d'interventions en mobilisant, accompagnant et coordonnant les acteurs travaillant sur cette thématique.

- [Plus d'informations sur le Partenariat EDIFIS](#)
- [Plus d'informations sur AT EDIFIS](#)

### 3 OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

#### 3.1 Objectifs de la mission

##### 3.1.1 Raison d'être et objectifs de l'évaluation

Selon les préconisations du plan de suivi-évaluation adopté pour le projet, l'équipe d'AT EDIFIS souhaite mener une évaluation externe à mi-parcours.

Cette évaluation intermédiaire intervient à un moment stratégique du projet, qui a fait l'objet de nombreuses évolutions depuis sa signature. En effet, AT EDIFIS ciblait initialement 6 pays sahéliens : le Sénégal, la Mauritanie, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et la Mali. La succession de coups d'État au Mali en 2020 et 2021, au Burkina Faso en 2022 et au Niger en juillet 2023 a conduit à l'interruption des interventions dans ces pays. De plus, deux des trois composantes initialement envisagées ont été dans un premier temps suspendues à la demande du bailleur, puis refondues en une seule composante, sur laquelle les travaux ont été lancés avec le recrutement d'une experte partenariats et mobilisation des ressources en mars 2024.

Malgré ce qui précède, AT EDIFIS a déjà initié et/ou mis en œuvre plusieurs activités au Sénégal, au Tchad et en Mauritanie dans le cadre de sa composante 1, qui porte sur l'appui aux institutions publiques en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques publiques portant sur l'EFH et de projets CAD2.

Cette évaluation intermédiaire intervient alors que le projet est sur le point d'être élargi à deux autres pays d'intervention, la Guinée et la Côte d'Ivoire, et va devoir remplacer, à l'été 2024, son experte politiques publiques en charge de la composante 1. Il s'agit donc d'un moment stratégique pour mener une réflexion sur les actions mises en œuvre dans le cadre de cette composante depuis le lancement d'AT EDIFIS.

Cette évaluation est un jalon du projet pour assurer sa redevabilité envers le bailleur de fonds l'Agence Française de Développement (AFD), l'agence de mise en oeuvre Expertise France, et les bénéficiaires de

la composante 1 du projet, les institutions publiques de Mauritanie, du Sénégal et du Tchad. Elle a pour principal objectif de fournir à l'équipe projet :

- une analyse globale et indépendante de la performance du projet, en particulier sur la composante 1, en prêtant une attention particulière à la méthodologie employée et à aux résultats intermédiaires en comparaison avec les objectifs fixés ;
- des leçons et des recommandations, de manière à améliorer les actions présentes et futures.

L'évaluateur devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Le travail réalisé devra être un outil d'apprentissage utile à la prise de décision future.

### 3.2 Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

**Période** : début du projet - présent ;

**Cadrage** : phase de démarrage et gouvernance + mise en oeuvre de la composante 1;

**Pays** : Mauritanie, Sénégal, Tchad ;

**Bénéficiaires** : institutions publiques ayant bénéficié de l'appui d'AT EDIFIS

## 4 CRITERES ET QUESTIONS EVALUATIVES

L'évaluation intermédiaire utilisera trois des critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : la pertinence, la cohérence et l'efficacité. Après une année de mise en oeuvre des activités de la composante 1, il semble trop tôt pour évaluer le projet à l'aune trois autres critères définis par le CAD, à savoir l'efficacité, l'impact et la viabilité, qui seront examinés dans le cadre de l'évaluation finale.

Les questions d'évaluation détaillées ci-dessous ont été développées par l'équipe d'AT EDIFIS. Elles seront revues par l'évaluateur au moment de la phase de démarrage de l'évaluation (à l'aide de l'outil « matrice d'évaluation » qui figure en annexe 1), afin de proposer une version finale dans le rapport de cadrage validé qui sera par la cheffe de projet et la chargée de suivi-évaluation.

<i>Critère d'évaluation</i>	<i>Questions évaluatives</i>
<i>Pertinence</i>	<p><i>Les thématiques prioritaires identifiées durant la formulation du projet sont-elles pertinentes au regard des besoins des institutions publiques ciblées ?</i></p> <p><i>La couverture géographique identifiée durant la formulation du projet du projet est-elle pertinente ?</i></p> <p><i>Les ajustements proposés sont-ils pertinents au regard de l'évolution du contexte d'intervention ?</i></p> <p><i>L'assistance technique proposée répond-elle aux besoins réels des institutions publiques ciblées par AT EDIFIS dans le cadre de sa composante 1 ?</i></p> <p><i>Le mécanisme d'AT EDIFIS pour sa composante 1, qui repose sur la formulation de requêtes, est-il pertinent au regard des objectifs poursuivis par le projet ?</i></p>
<i>Cohérence</i>	<p><i>Les activités proposées sont-elles en adéquation avec les stratégies/plan d'actions des institutions accompagnées ?</i></p>

	<p><i>L'assistance technique proposée est-elle alignée avec les priorités des agences nationales de l'AFD et les activités qu'elles mettent en œuvre ?</i></p> <p><i>Les thématiques prioritaires identifiées durant la formulation du projet sont-elles pertinentes au regard de l'offre d'assistance technique existant dans les pays ciblés (OI, PTF, fondations, institutions nationales, etc.) ?</i></p>
<i>Efficacité</i>	<p><i>Le dispositif de gouvernance du projet a-t-il permis un déploiement efficace d'AT EDIFIS ?</i></p> <p><i>Le dispositif de mise en œuvre du projet (composition de l'équipe, positionnement géographique, etc) a-t-il permis un déploiement efficace d'AT EDIFIS ?</i></p> <p><i>Les accompagnements réalisés jusqu'ici permettent-ils d'envisager l'atteinte des cibles fixées pour la composante 1 ?</i></p>

Le(s) consultant(s) devra/ont impérativement fournir un jugement de valeur sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères. Dans le cadre de cette analyse, le consultant s'assurera que les jugements formulés pour chacun des trois critères d'évaluation permettent de recouvrer l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet.

## 5 DESCRIPTION DE LA MISSION

### 5.1 Déroulement [facultatif si la méthodologie est décrite dans le chapitre précédent]

Il est demandé au(x) consultant(s) d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

#### 5.1.1 Phase de cadrage

Au cours de cette phase préparatoire, le(s) consultant(s) doit/vent :

- rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Une base documentaire sera communiquée par l'équipe projet au(x) consultant(s) après la signature du contrat. Il reviendra à ce(s) dernier(s) de la compléter en demandant à l'équipe des documents supplémentaires ou en recherchant lui-même d'autres documents lui semblant pertinents, notamment sur le contexte d'intervention ;
- proposer une description du projet et un résumé analytique de son déroulement depuis son identification jusqu'à la date de l'évaluation mettent ainsi en évidence les principaux événements qui l'ont marqué, présentant l'affectation et le volume des financements mobilisés, rappelant les principales difficultés rencontrées et mentionnant les réorientations survenues ;
- identifier toutes les parties prenantes du projet et développer une liste de celles avec lesquelles il souhaite s'entretenir (une liste des parties prenantes sera fournie par le projet);
- approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence et des documents collectés. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser, à partir des orientations fournies dans ces TDR, les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur la base des trois critères retenus ; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes,...).

A partir de ce travail méthodologique le(s) consultant(s) proposera/ont un document synthétique de cadrage de l'évaluation (qui ne devra pas faire plus de 15 pages). Ce cadrage fera l'objet d'un échange entre la cheffe de projet, la chargée SERA d'AT EDIFIS et le(s) consultant(s) et permettra de s'accorder sur la structuration de la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.

Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée par le(s) consultant(s).

### 5.1.2 Phase de collecte

Une collecte de données primaires est prévue en juillet à l'occasion d'une mission terrain du/des consultant(s) dans les trois pays d'intervention d'AT EDIFIS. Elle s'appuyera sur des méthodes de collecte qualitatives et quantitatives proposées par l'évaluateur auprès des parties prenantes-clés du projet. La méthodologie de cette phase de collecte fera l'objet d'une validation à l'issue de la phase de cadrage.

Le(s) consultant(s) produira/ont un rapport intermédiaire à l'issue de la mission terrain, qui ne devra pas excéder 15 pages et inclura la liste des personnes rencontrées, le calendrier de la mission et le compte rendu des entretiens de terrain.

### 5.1.3 Phase de restitution

A l'issue des phases précédentes, le(s) consultant(s) produira/ont un rapport final provisoire, qui sera structuré comme suit : après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet à l'aune des questions évaluatives relatives à chacun des trois critères d'évaluation retenus, Le(s) consultant(s) devra/ont livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée. Ces conclusions doivent être hiérarchisées par ordre d'importance et classées par ordre de fiabilité. Le(s) consultant(s) identifiera/ont des leçons et/ou des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles. Ces dernières doivent être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.

Le rapport final provisoire fera l'objet d'un atelier de restitution auprès de l'équipe terrain, qui formulera des commentaires oraux et écrits. Le(s) consultant(s) produira/ont par la suite le rapport définitif, qui fera l'objet d'un atelier de restitution auprès d'Expertise France et du bailleur.

## 5.2 Livrables attendus

Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en français.

Livrables	# pages max.	Date de livraison
<b>1. Note de cadrage</b>	15	Au plus tard 15 jours parès le début du contrat
<b>2. Rapport intermédiaire / de terrain</b>	15	Au plus tard 15 jours après la fin de la mission terrain
<b>3. Rapport final (provisoire puis définitif) incluant une synthèse d'env. 4 pages</b>	40	Début septembre 2024

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes sera produit à l'issue des travaux du/des consultant(s) ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point (à ne conserver

que si utile). Expertise France formulera ses remarques et observations au(x) consultant(s) dans les trois semaines suivant la réception du rapport provisoire.

Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 15 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par le(s) consultant(s), celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif.

## 6 ORGANISATION DES TRAVAUX

### 6.1 Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet

L'évaluation est gérée par la cheffe de projet et la chargée de suivi-évaluation. Elles ont pour mission :

- De faciliter les contacts entre le(s) consultant(s), le bailleur et les parties prenantes externes.
- De s'assurer que le(s) consultant(s) aient accès à toutes les sources d'information et de documentation liées à l'action à évaluer et les consulte.
- De définir et de rédiger les questions d'évaluation.
- De discuter et de commenter les rapports produits par le(s) consultant(s).
- D'assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation.
- D'assurer un bon suivi du plan d'action une fois l'évaluation terminée.

### 6.2 Modalités de coordination

Il est demandé au(x) consultant(s) d'associer étroitement Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

### 6.3 Organisation des missions terrain (facultatif)

L'évaluateur/l'équipe d'évaluateurs s'occupe de la programmation des rendez-vous.

La logistique de la mission est prise en charge par le(s) consultant(s) eux-mêmes mais dans le respect des règles sécuritaires mises en place par Expertise France. Les coûts liés aux missions terrain sont prévus en amont et pris directement en charge par le(s) consultants (hébergement, transport sur place, per diem, etc).

### 6.4 Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à environ 30 personnes/jours, entre le 10 juin et le 15 septembre 2024 telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Période	Durée (H/J)
<b>1. Phase de cadrage</b>	Terminée avant le 24 juin 2024	A proposer par le(s) consultant(s)
<b>2. Phase documentaire</b>	Jusqu'au 30 juin 2024	A proposer par le(s) consultant(s)

<b>3. Mission terrain</b>	<i>Juillet 2024</i>	<i>A proposer par le(s) consultant(s)</i>
<b>4. Autres collectes (enquêtes)</b>	<i>Juillet 2024</i>	<i>A proposer par le(s) consultant(s)</i>
<b>5. Rédaction du rapport final</b>	<i>Juillet-août 2024</i>	<i>A proposer par le(s) consultant(s)</i>
<b>6. Restitutions finales</b>	<i>Début septembre 2024</i>	<i>A proposer par le(s) consultant(s)</i>

Le(s) consultant(s) sélectionné(s) devra/devront proposer dans l'offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation le cas échéant, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

## 7 MOYENS

### 7.1 Profil(s) demandé(s)

#### 7.1.1 Expertise attendue

##### **Qualifications et expérience**

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : relations et coopération internationale, organisation et gestion de l'administration publique, sciences sociales, ingénierie de projet ou expérience équivalente.
- Expérience prouvée de 7 ans minimum sur les enjeux de suivi-évaluation, particulièrement dans la conduite d'évaluations externes ;
- Expérience avérée dans des projets d'assistance technique auprès des institutions publiques ;
- Expérience avérée dans la conduite d'évaluation externes de projets portant sur des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes.
- Connaissance démontrée du contexte d'intervention.

##### **Compétences métier :**

- Très bonne maîtrise des outils et pratiques de gestion de projet et de suivi-évaluation (théorie du changement, cadre logique, planification, reporting, etc.) et connaissance des pratiques des bailleurs de fonds, notamment l'AFD ;
- Très bonnes connaissances des méthodes et outils de suivi-évaluation et apprentissage, notamment à travers des méthodes participatives ;
- Bonne maîtrise d'Excel et des logiciels de collecte de données et de visualisation de données ;
- Bonne capacité en animation de processus et planification participative ;
- Dynamisme et autonomie dans l'organisation de la mission et des activités ;
- Très bon relationnel et très bonne capacité d'adaptation

##### **Compétences linguistiques :**

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé

### 7.1.2 Organisation attendue de l'équipe

*L'évaluateur pourra être un évaluateur indépendant et/ou une équipe d'évaluateurs. S'il s'agit d'une équipe d'évaluateurs, celle-ci devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.*

## 7.2 Contenu des offres

*Les offres devront inclure :*

- *Une offre technique : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe d'évaluation le cas échéant, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail, répartition des rôles et responsabilités si plusieurs consultants) ; (70 points)*
- *Une offre financière : budget global de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail ; les coûts annexes, notamment ceux liés aux missions terrain (30 points)*

## ANNEXES

1. *Modèle de matrice d'évaluation*
2. *Modèle de rapport final*
3. *Base documentairec :*
  - » *Rapport de démarrage*
  - » *Rapports annuels et semestriels*
  - » *Compte rendu des comités de pilotage*
  - » *Théorie du changement & son narratif*
  - » *Cadre logique révisé*
  - » *Rapport d'enquête de démarrage de la composante 1*
  - » *Rapports des ECT déployés dans le cadre de la composante 1*
  - » *TBC*
4. *Liste indicative des parties prenantes à consulter :*
  - » *TBC*